

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 75 (1930)  
**Heft:** 6

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXV<sup>e</sup> Année

N° 6

Juin 1930

## La défense d'après le S. C. 1927.

(Contribution à l'étude de  
l'Instruction sur le service en campagne.)

### GÉNÉRALITÉS.

« Défendre c'est tenir » (Art. 259).

Le S. C. abandonne clairement la « défense élastique » très à la mode dans nos cours tactiques vers 1921, après avoir été appliquée sur les fronts en 1917 et au début de 1918. Ce système a fait faillite — c'est là un enseignement de la guerre, — et soit les Allemands, soit les Français réagissent vigoureusement contre elle, car le repli prématuré de certains éléments a compromis plus d'une fois la défense du front.

Donc, principe important : résistance sur place. Le but même du combat défensif étant de conserver, malgré l'ennemi, une certaine portion de terrain, « les troupes tiennent leurs positions comme chaque soldat tient son poste. Du premier au dernier homme, tous ont la ferme volonté de conserver le terrain confié à leur valeur et de s'y faire au besoin tuer sur place. « A tout prix », « jusqu'au bout » et d'autres adjonctions analogues sont superflues. Quelle que soit l'importance d'un secteur de terrain, on ne l'évacue jamais sans en avoir reçu l'ordre ou tout au moins l'autorisation. » (Art. 259.)

Résistance sur place, c'est non seulement là le critérium de la victoire, mais c'est encore, et surtout, un procédé de combat. Les possibilités de mouvement de la défense sous les feux de l'attaque, au cours même du combat, sont extrêmement réduites, et raisonnablement on ne saurait fonder sur ces possibilités aléatoires le jeu normal de la défense.